LE PLATEAU-MONT-ROYAL

Assemblée publique de consultation
18 juin 2019

PPCMOI
Autoriser le remplacement d'enseignes
5355, avenue Papineau

Division de l'urbanisme, du patrimoine et des services aux entreprises
Direction du développement du territoire et des études techniques

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

Demande

Projet

Analyse

Objet de la demande:

Autoriser le remplacement d'enseignes pour l'établissement de vente de carburant avec dépanneur et lave-auto situé au 5355, avenue Papineau.

Principaux éléments du projet :

- Remplacement des enseignes au sol à l'intersection de l'avenue Papineau et de la rue Masson;
- Remplacement de l'enseigne à plat sur le bâtiment;
- Maintien en place des enseignes (logo et nom de la compagnie pétrolière) sur la marquise surplombant les pompes à essence.

Interventions non assujetties aux limites prescrites:

- Remplacement des enseignes relatives au lave-auto.

Demande

Projet

Analyse

Dérogations aux articles suivants du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277):

- **434**: exige, pour une enseigne au sol, un dégagement vertical de 2,4 m au-dessus d'une partie de terrain située à une distance inférieure à 5 m de la courbe de la chaussée de la voie publique à une intersection;
- **445**: autorise une superficie maximale de l'enseigne déterminée par le quota alloué et la largeur de la façade sur une voie publique;
- **453**: détermine le quota et la superficie maximale d'enseignes en fonction de la catégorie d'usages principale autorisée (C.2):
  - Avenue Papineau: 4 m^2;
  - Rue Masson: 1 m^2.

LE PLATEAU-MONT-ROYAL

- Demande
- **Projet**
  - **Contexte**
  - Photos
  - Plans
- Analyse

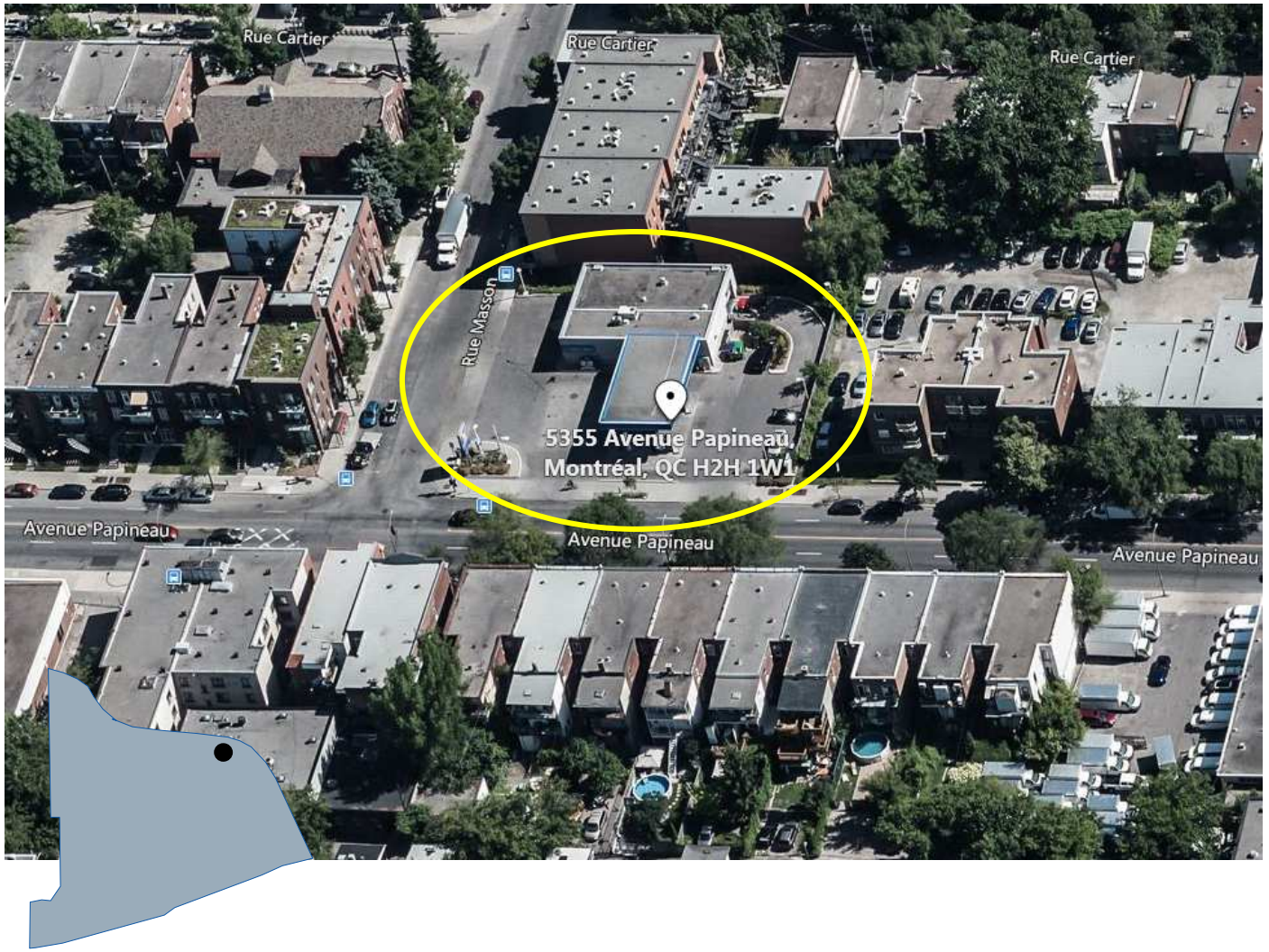

Demande
Projet
Contexte
Photos
Plans
Analyse

Avenue Papineau

LE PLATEAU-MONT-ROYAL

- Demande
- **Projet**
  - Contexte
  - **Photos**
  - Plans
- Analyse

Rue Masson

LE PLATEAU-MONT-ROYAL

- Demande
- **Projet**
  - Contexte
  - **Photos**
  - Plans
- Analyse

Le Plateau-Mont-Royal Montréal

LE PLATEAU-MONT-ROYAL

- Demande
- **Projet**
  - Contexte
  - Photos
  - **Plans**
- Analyse

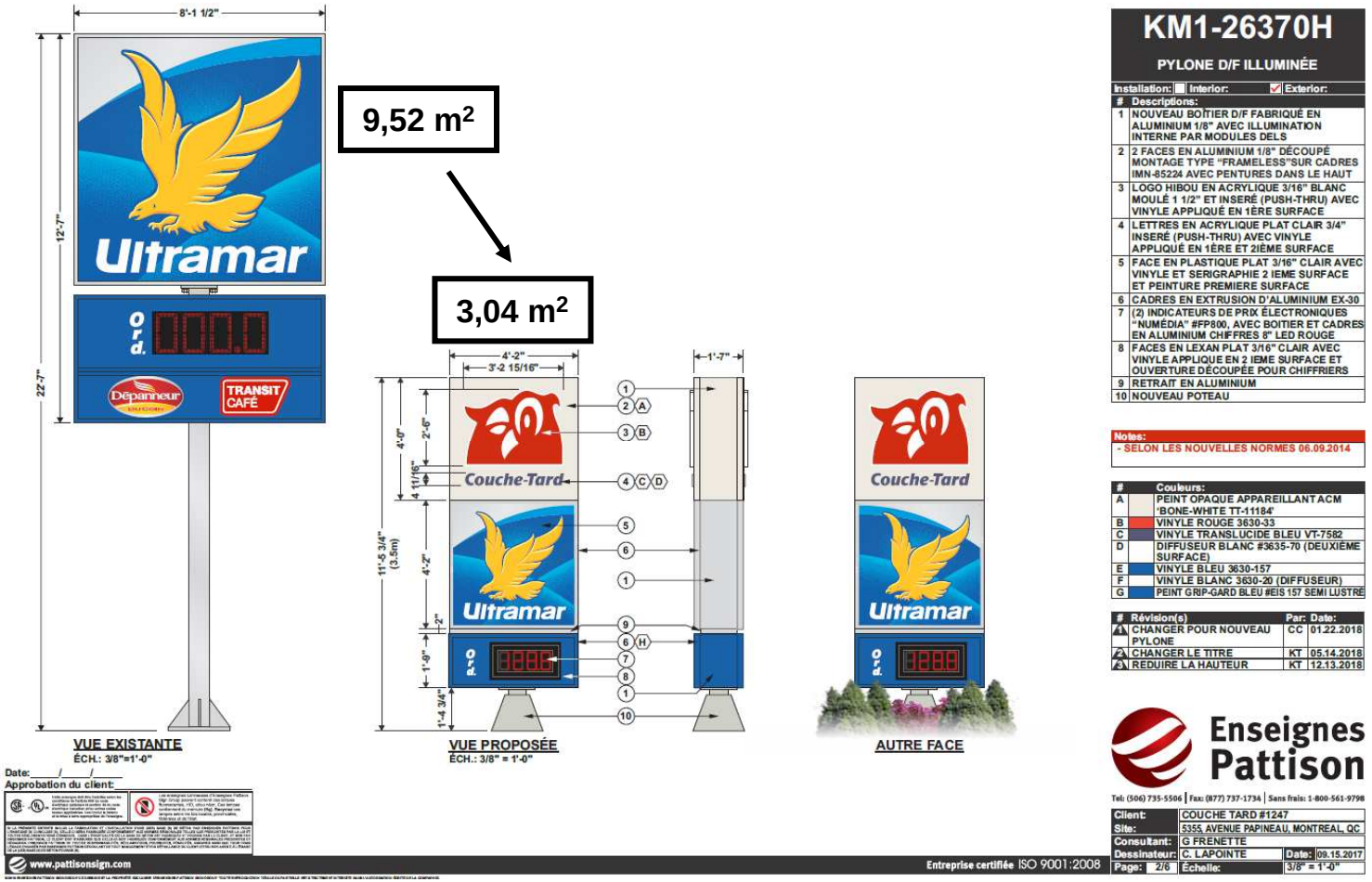

Propositions d'enseignes

LE PLATEAU-MONT-ROYAL

- Demande
- **Projet**
  - Contexte
  - Photos
  - **Plans**
- Analyse

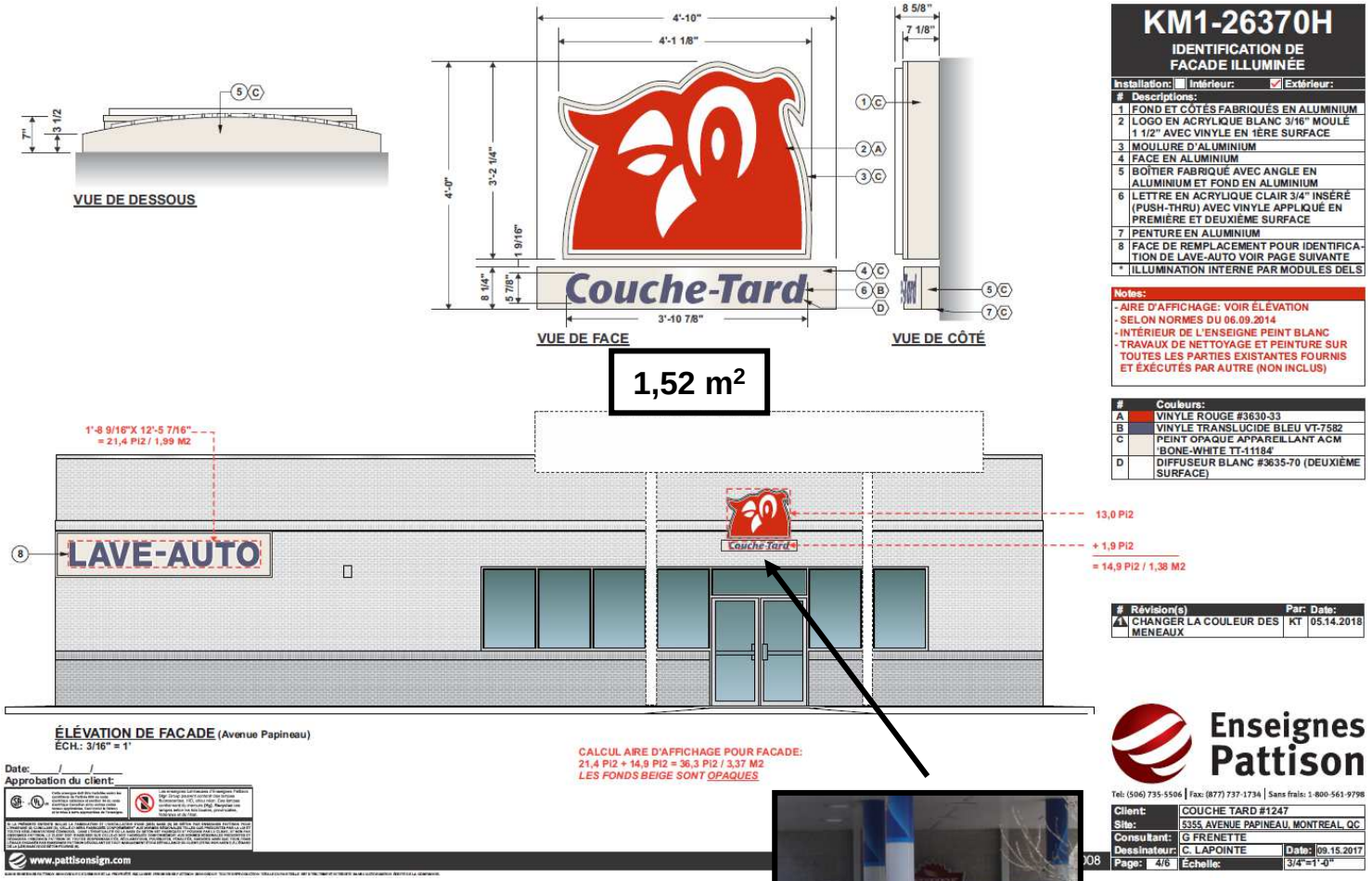

Propositions d'enseignes

Le Plateau-Mont-Royal Montréal

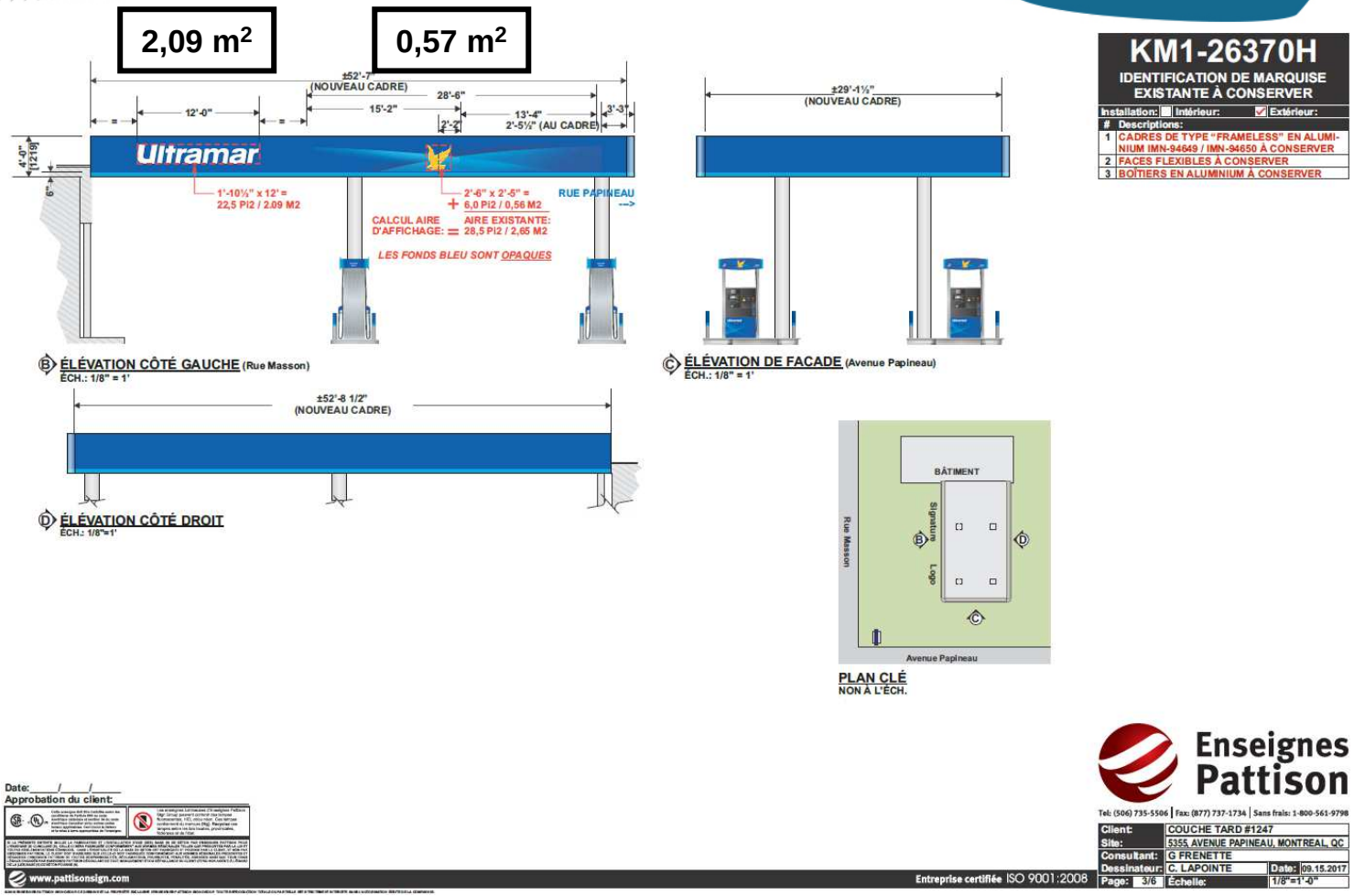

KM1-26370H
IDENTIFICATION DE MARQUISE EXISTANTE À CONSERVER

Installation:	☐ Intérieur:	☑ Extérieur:
#	Descriptions:	
1	CADRES DE TYPE "FRAMELESS" EN ALUMINIUM IMN-94649 / IMN-94650 À CONSERVER	
2	FACES FLEXIBLES À CONSERVER	
3	BOÎTIERS EN ALUMINIUM À CONSERVER	

Date: ____/____/____
Approbation du client:

www.pattisonsign.com
Entreprise certifiée ISO 9001:2008

Enseignes Pattison
Tel: (506) 735-5506 | Fax: (877) 737-1734 | Sans frais: 1-800-561-9798

Client:	COUCHE TARD #1247
Site:	5355, AVENUE PAPINEAU, MONTREAL, QC
Consultant:	G FRENETTE
Dessinateur:	C. LAPOINTE
Date:	09.15.2017
Page:	3/6
Échelle:	1/8"=1'-0"

Propositions d'enseignes

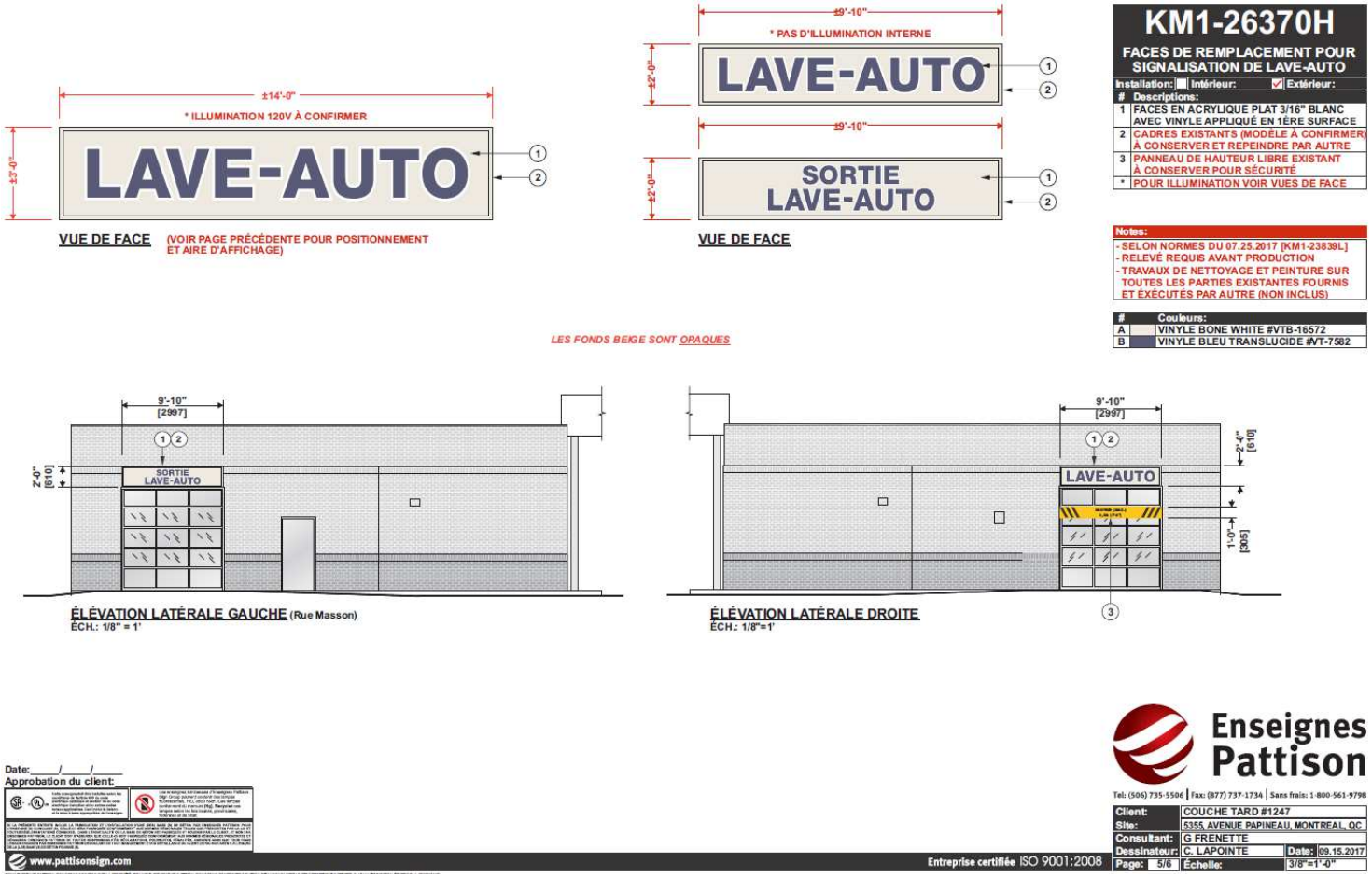

Propositions d'enseignes

Demande

Projet

Contexte

Photos

Plans

Analyse

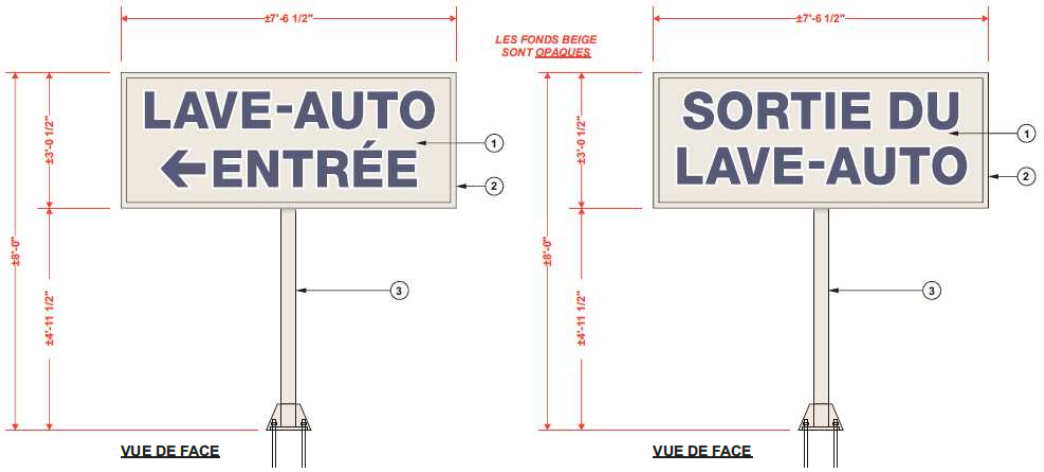

KM1-26370H

FACES DE REMPLACEMENT POUR SIGNALISATION S/F LAVE-AUTO

Installation: ☐ Intérieur: ☑ Extérieur:

#	Descriptions:
1	FACES EN ACRYLIQUE PLAT 3/16" BLANC AVEC VINYLE APPLIQUÉ EN 1ÈRE SURFACE
2	CADRES EXISTANTS (MODÈLE À CONFIRMER) À CONSERVER ET REPEINDRE PAR AUTRE
3	BOÎTIERS ET POTEAUX EXISTANTS À CONSERVER ET REPEINDRE PAR AUTRE
*	ILLUMINATION 120V À CONFIRMER

Notes:

- SELON NORMES DU 07.25.2017 [KM1-23839L]
- RELEVÉ REQUIS AVANT PRODUCTION
- TRAVAUX DE NETTOYAGE ET PEINTURE SUR TOUTES LES PARTIES EXISTANTES FOURNIS ET EXÉCUTÉS PAR AUTRE (NON INCLUS)

#		Couleurs:
A		VINYLE BONE WHITE #VTB-16572
B		VINYLE BLEU TRANSLUCIDE #VT-7582
C		VINYLE ROUGE #3630-33

Date:____/____/____

Approbation du client:

www.pattisonsign.com

Entreprise certifiée ISO 9001:2008

Enseignes Pattison

Tel: (506) 735-5506 | Fax: (877) 737-1734 | Sans frais: 1-800-561-9798

Client:	COUCHE TARD #1247		
Site:	5355, AVENUE PAPINEAU, MONTREAL, QC		
Consultant:	G FRENETTE		
Dessinateur:	C. LAPOINTE	Date:	09.15.2017
Page:	6/6	Échelle:	1/2" = 1'-0"

Propositions d'enseignes

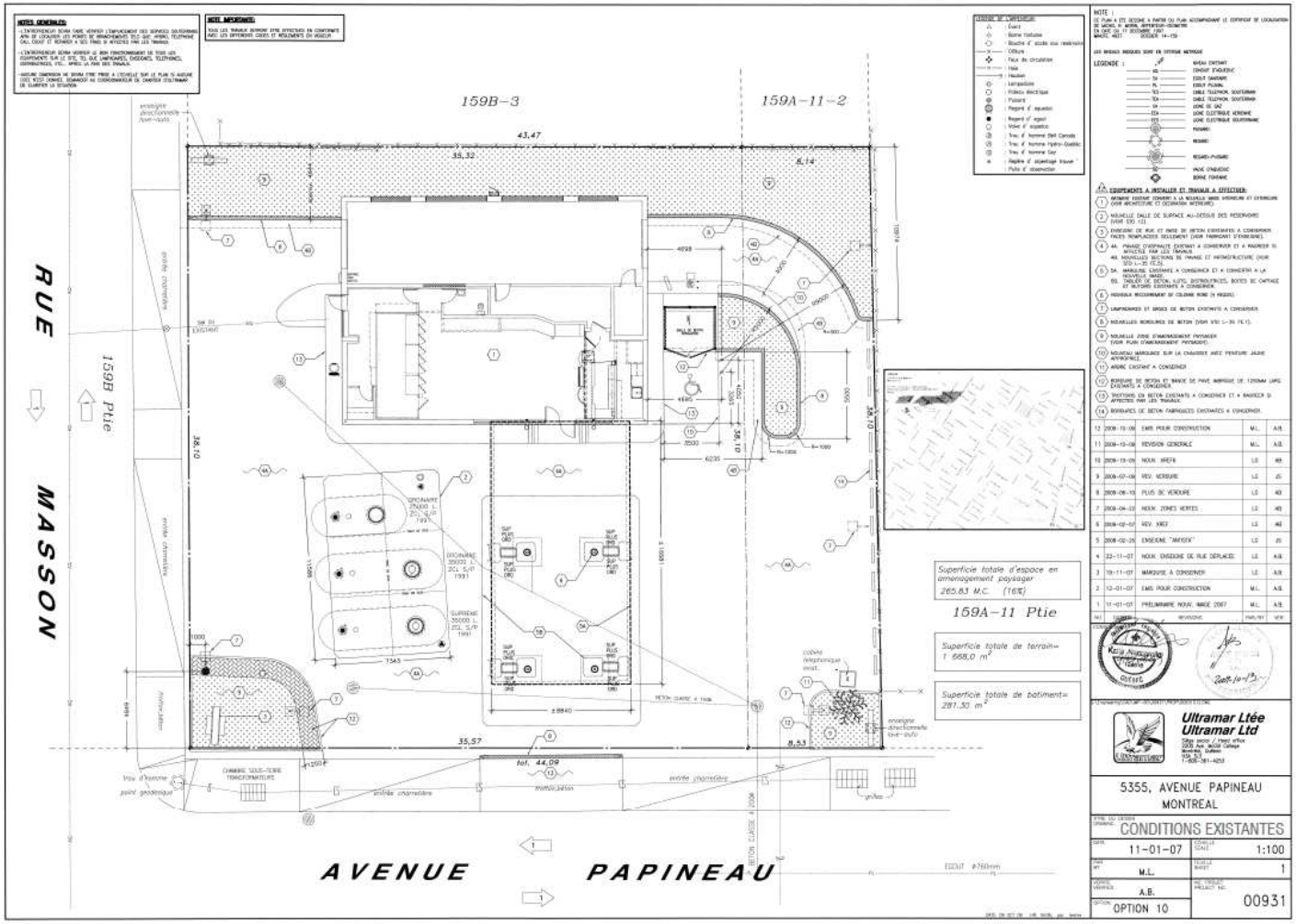

Conditions existantes

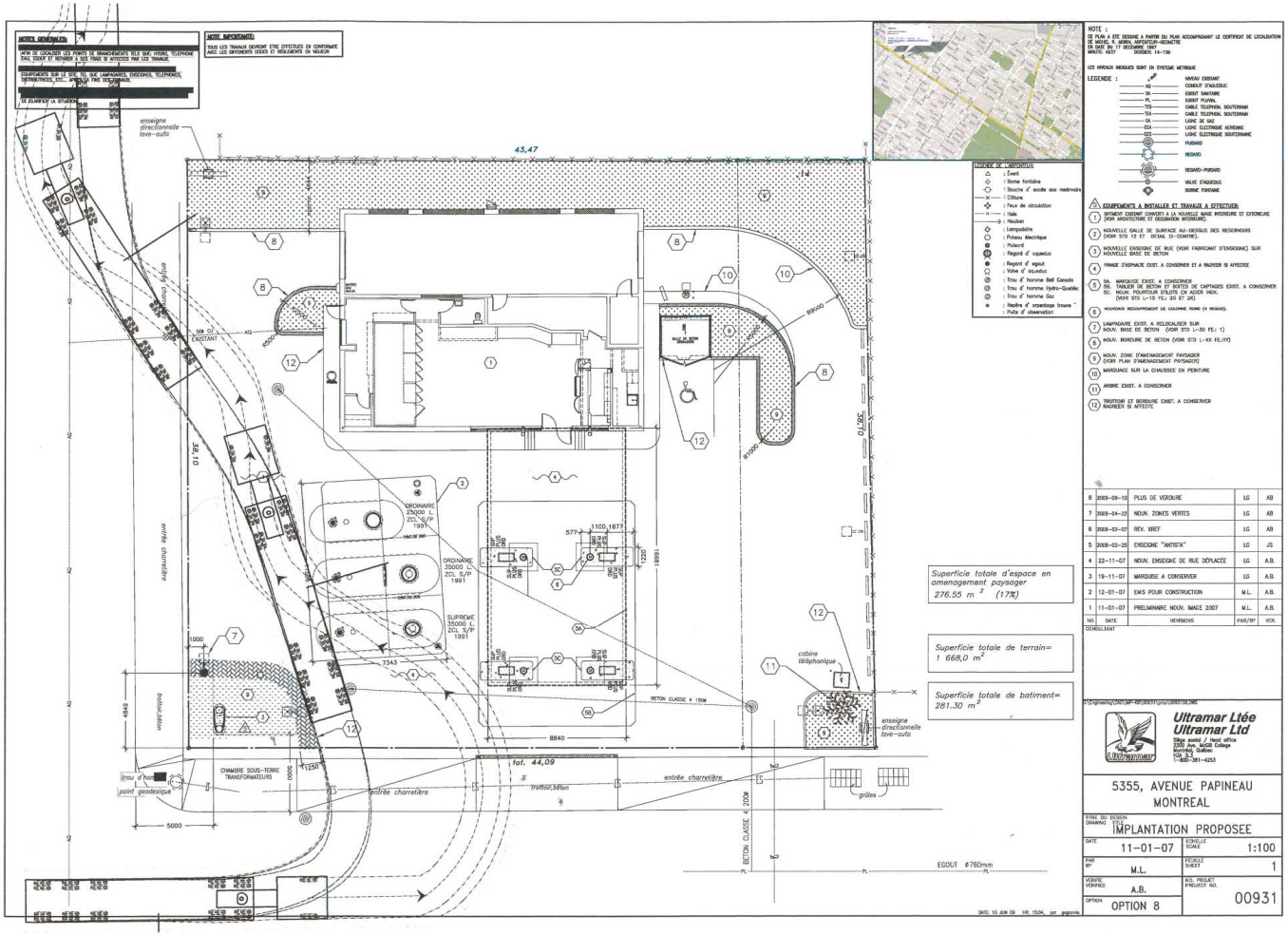

Conditions existantes

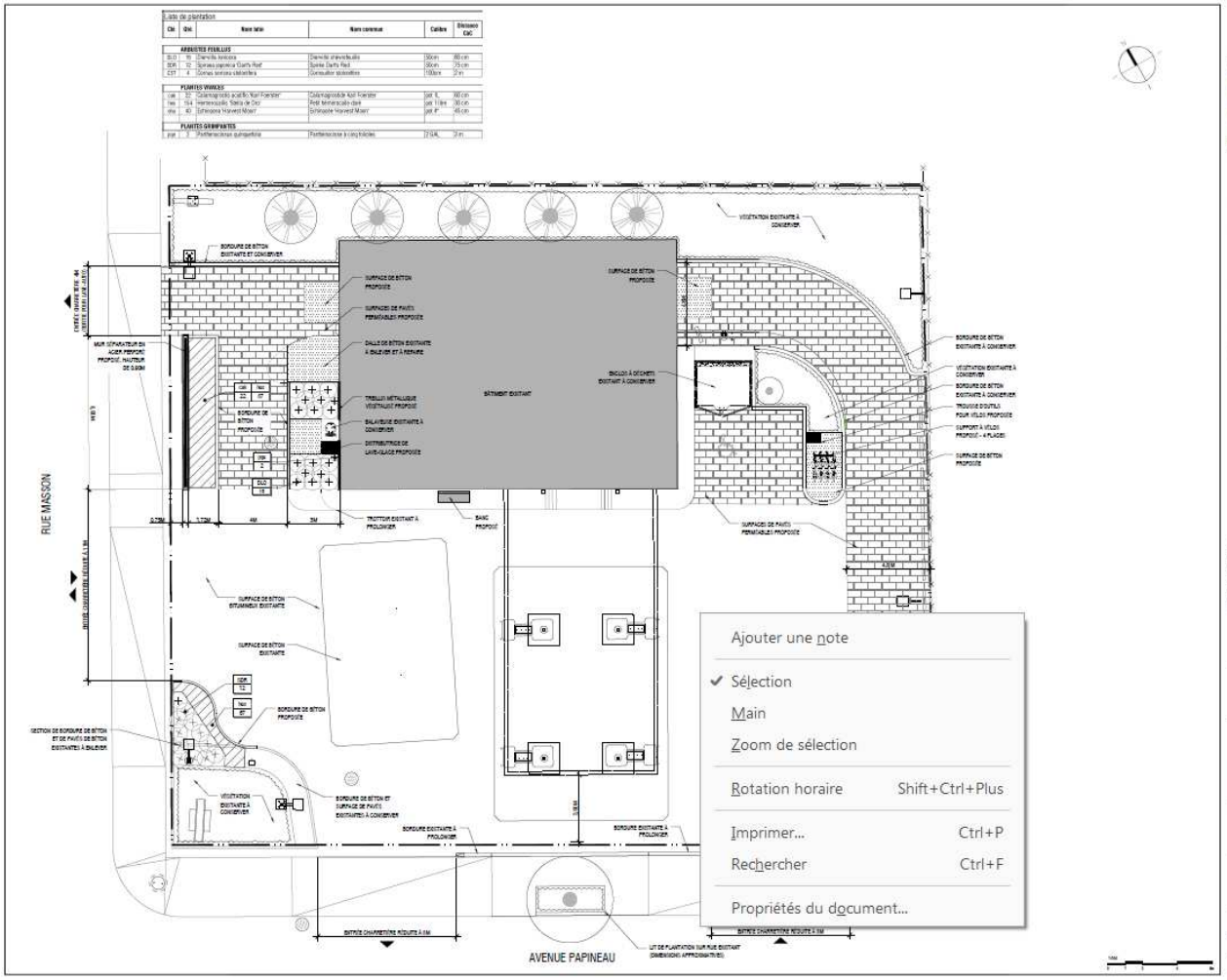

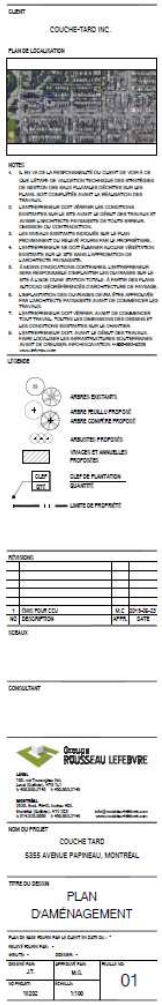

Aménagement

Demande

Projet

Contexte

Photos

Plans

Analyse

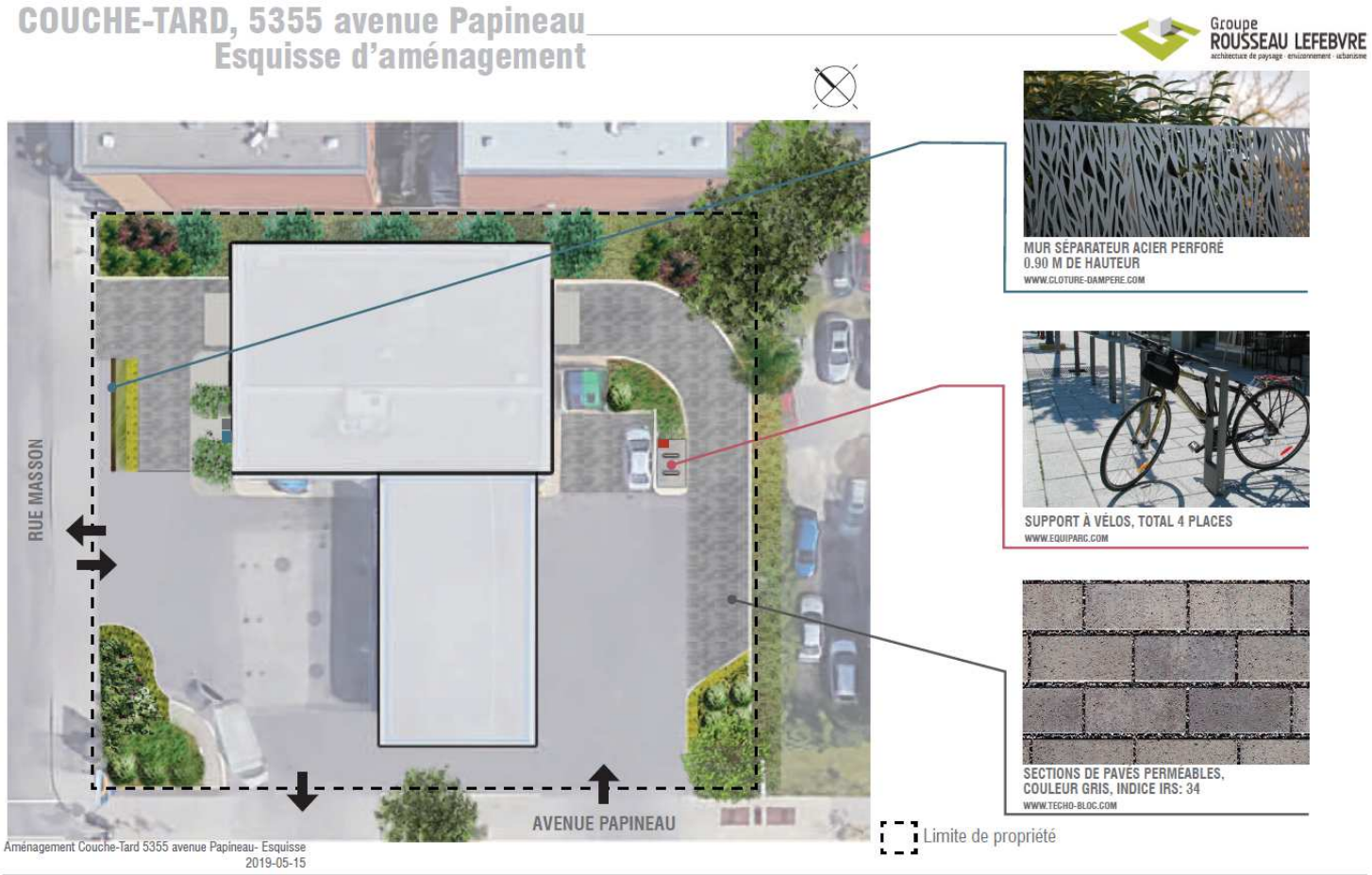

Aménagement

Aménagement

Demande

Projet

Contexte

Photos

Plans

Analyse

Avenue Papineau

Demande

Projet

Contexte

Photos

Plans

Analyse

Rue Masson

Demande

Projet

Analyse

Principaux critères d'évaluation énoncés à l'article 9 du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification d'un immeuble* (2003-08) :

- Offrir une qualité visuelle et contribuer à l'animation urbaine;
- Proposer un affichage à l'échelle piétonne, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse entre les usages;
- Intégrer de façon équilibrée les proportions de l'enseigne à l'architecture de l'immeuble afin de contribuer à sa mise en valeur tout en respectant le caractère spécifique du lieu et du paysage urbain;
- Tenir compte de l'environnement immédiat et du contexte urbain pour la superficie de l'enseigne;
- Proposer des matériaux de qualité et faire preuve d'originalité;
- Limiter l'éclairage à l'enseigne et s'assurer qu'elle n'est pas éblouissante ou nuisible.

Demande

Projet

Analyse

La Direction est favorable à la présente demande de projet particulier pour les motifs suivants :

- La superficie totale des enseignes est substantiellement réduite, celle au sol l'étant au tiers, alors que sa hauteur maximale, rendue conforme, est diminuée de près de la moitié;
- L'affichage présente une échelle davantage piétonne, mieux adaptée au contexte urbain, tout en considérant la vocation de transit automobile de l'avenue Papineau;
- L'éclairage intégré aux enseignes est limité;
- Le projet intègre des propositions d'amélioration des conditions d'aménagement du terrain, notamment par des mesures de verdissement, l'ajout de matériaux de sol plus durables et la sécurisation de l'interface avec les trottoirs adjacents et les rues.

Demande

Projet

Analyse

Conditions d'autorisation du projet particulier :

Enseignes

- Que la superficie totale maximale des enseignes au sol, regroupées sur une structure unique à l'intersection de l'avenue Papineau et de la rue Masson, soit de 6,2 m^2, à raison de 3,1 m^2 par côté;
- Que la superficie maximale de l'enseigne à plat sur le bâtiment, au-dessus de la porte d'entrée du côté de l'avenue Papineau, soit de 1,6 m^2;
- Que la superficie totale maximale des enseignes sur la marquise surplombant les pompes à essence, composée d'un logo et du nom de la compagnie pétrolière, soit de 2,8 m^2.

Demande

Projet

Analyse

Conditions d'autorisation du projet particulier (suite) :

Aménagement du terrain

- Que les aires de stationnement et les voies d'accès au lave-auto soient pourvues d'un revêtement de sol constitué de pavés perméables dont l'indice de réflectance solaire est d'au moins 29;
- Que soit aménagée ou maintenue une unité de stationnement réservée pour les personnes à mobilité réduite;
- Qu'au moins un support pouvant recevoir un minimum de 4 vélos soit installé, avec outils de réparation à proximité;
- Qu'un distributeur de liquide lave-glace soit installé;
- Que les largeurs maximales des entrées charretières soient de 8 m du côté de l'avenue Papineau et de respectivement 11 m (accès aux pompes à essence) et 4 m (sortie du lave-auto) du côté de la rue Masson;
- Qu'un mur séparateur en acier perforé, d'une hauteur de 0,9 m, soit installé entre les entrées charretières du côté de la rue Masson.

Demande

Projet

Analyse

Conditions d'autorisation du projet particulier (suite) :

Plantations

- Qu'une aire de plantation d'une largeur minimale de 1,7 m soit ajoutée entre les entrées charretières du côté de la rue Masson;
- Que 2 aires de plantation soient ajoutées en bordure du bâtiment du côté de la rue Masson;
- Que l'aire de plantation du côté de l'avenue Papineau, adjacente à la propriété voisine, soit agrandie d'un minimum de 15 m^2;
- Que l'aire de plantation à l'intersection de l'avenue Papineau et de la rue Masson soit agrandie jusqu'à la limite de l'entrée charretière adjacente du côté de la rue Masson;
- Qu'un minimum de 31 arbustes et 218 autres plantes vivaces, incluant une majorité de plantes possédant des caractéristiques dépolluantes, soit planté.

Demande

Projet

Analyse

Conditions d'autorisation du projet particulier (suite) :

Garantie monétaire

- Que soit déposée une garantie monétaire de 10 000$ avant la délivrance du certificat d'autorisation d'affichage, garantie valide jusqu'à l'expiration d'un délai de 60 jours suivant la réalisation de l'ensemble des travaux d'installation des enseignes et d'aménagement des espaces extérieurs visés, servant à garantir le respect des conditions exigées et des plans approuvés.

Délai pour se prévaloir de la présente autorisation: 24 mois

Demande

Projet

Analyse

Présentation au comité consultatif d'urbanisme	7 mai 2019
Adoption du projet de résolution	3 juin 2019
Assemblée publique de consultation	**18 juin 2019**
Adoption de la résolution	2 juillet 2019

- **Ce projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire**
- **Ce projet n'est pas assujetti à l'obtention d'un certificat de conformité au *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* (14-029)**

MERCI !
QUESTIONS ?

@ LePMR

@ LePMR

/leplateaumontroyal

ville.montreal.qc.ca/leplateau